



Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

DELIBERATION Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 10/09/2024

Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le

ID : 084-218400554-20240829-DEL282024-DE



Séance du 29/08/2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 10
Nombre de suffrages : 14

Date de la convocation
23/08/2024

Délibération 28-2024
Objet Approbation PV du 16 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel BELLEGARDE .

Etaient présents :

Mme ANCEY Dominique, M. BELLEGARDE Daniel, Mme BENALI Natacha, M. CAIRON Yves, M. CHAZAL Gilbert, M. LECUYER Daniel, M. MUSCAT Marc, Mme NEF Brigitte, M. POUWELS Jean-Marie, Mme RUBAUX Valérie

Procuration(s) :

M. MAIRE Dominique donne pouvoir à M. CAIRON Yves, Mme GAT Annick donne pouvoir à Mme ANCEY Dominique, Mme VERHNES Pascale donne pouvoir à M. MUSCAT Marc, Mme VITALI Marie donne pouvoir à M. CHAZAL Gilbert

Etai(ent) absent(s) :

Mme AMEVET Lydie, Mme GAS Sandrine, M. POUDEVIGNE Patrick, M. RUBAUX Patrice, Mme ZIADE Lydia

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme ANCEY Dominique

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 16 Mai 2024.

Monsieur le Maire en donne lecture.

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le PV du Conseil municipal du 16 Mai 2024 ainsi présenté

Le Maire donne lecture du dernier PV du conseil municipal

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,
Mme ANCEY Dominique

Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie exécutoire la présenté délibération

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nimes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

29/08/2024

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 28-2024